

DYNAMIQUE DANS LES AVANCEES DANS LE DOMAINE DE L'APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE EN RDC

(Astrid Kalanga, Point Focal de l'observatoire de la bonne pratique RDC)

Avril 2016

Situation actuelle

Au regard de la croissance démographique, de la pauvreté, des maladies invalidantes et des conflits armés, le nombre de personnes qui ont besoin de services de réadaptation continue à augmenter chaque année. Si dans les pays en voie développement, 5 % seulement de besoins en appareillage orthopédique sont couverts, le taux en couverture en RDC. Avec la situation des troubles quasi permanente est en dessous de ces estimations. La couverture en prothèses et orthèses accuse un grand déficit.

Les problèmes de l'appareillage orthopédique en RDC se résument à l'absence de données sur les personnes handicapées ; des services spécialisés fiables et mal répartis sur l'étendue du pays ; à la carence de personnel qualifié, à la capacité de prise en charge limité, à l'utilisation des technologies non appropriées ; à l'absence d'un système de soins adéquat ; aux moyens financiers limités et au coût exorbitant de l'appareillage.

Aujourd'hui, le pays ne compte que 11 cadres actifs qualifiés dont 1 technicien Cat I et 10 Cat II dont la majorité est déjà avancés en âge, donc à l'approche de la retraite.

Conscient de cette situation, les organisations tant nationales qu'internationales œuvrent en collaboration pour participer au développement de ce secteur.

Activités / avancées

Plusieurs activités ont été initiées au niveau national en synergie avec les acteurs travaillant dans le domaine de la réadaptation entre autres :

- La création du groupe de travail sur le handicap depuis 2012 avec comme objectif de coordonner des actions pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées avec la participation du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire, le Comité International de la Croix-Rouge par le truchement de son Programme de Réadaptation Physique, Handicap International, Christian Blind Mission, UNMAS, l'Association des Techniciens Orthopédistes du Congo, l'Union des Kinésithérapeutes du Congo, les institutions de formation de kinésithérapeutes, le département de médecine physique et réadaptation de l'université de Kinshasa et d'autres organisations nationales et internationales.
- ATOC a joué un rôle important dans le plaidoyer pour la formation qualifiante et le recrutement des jeunes en appareillage orthopédique
- Le CICR a initié la formation des acteurs dans le programme de développement du Leadership LDP/CICR, pour le développement des centres et du secteur de réadaptation. Organisé par le Management Science of Health (MSH) et financé par l'USAID.

Résultats

- 1 technicien en cours de formation à TATCOT niveau Cat I financé par Handicap International

- 4 techniciens sont en formation à l'ENAM au Togo
- 12 techniciens sont en cours de formation en ligne niveau Cat II avec Handicap International financé par USAID à l'Hôpital Provincial Général de Référence de Kinshasa
- La CIRDPH a été signé depuis le 07 juillet 2014 et ratifié le 30 septembre 2015
- L'organisation du premier congrès de la kinésithérapie en septembre 2014
- L'élaboration de la stratégie nationale de réadaptation en cours avec le cofinancement de CBM, HI et CICR
- Formation continue dans différentes thématiques en kinésithérapie avec le soutien d'Handicap International dans projet Team Congo avec le financement de l'USAID
- La construction en cours d'un centre régional d'appareillage orthopédique à Lubumbashi au Katanga dans le sud du pays financé par l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) avec le concours technique de l'Ottobock
- La loi-cadre du ministère de la santé reconnaît la profession d'orthopédie technique au même titre que la kinésithérapie
- Le projet en cours pour la création d'un CNAO à Kinshasa

Défi

- L'adhésion du gouvernement dans la dynamique
- L'approvisionnement en intrant
- La difficulté d'accès du pays qui ne facilite pas la communication
- La loi organique traîne au parlement depuis 2013.